

Congo Belge

Kigali, le 6 Août 1928.

N° 536/FIN.I.B.1927.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

N° 442/Fin.



Réponse au n°

du 19

URGENT.

ANNEXE

OBJET :

Monsieur le Délégué,

Suite à votre lettre N° 236/Fin. du 1 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Agent de transit à Kigali vous a expédié par bordereau N° 91 du 20 Février 1928, 4 caisses d'acquits pour l'impôt de capitation 1928 et par bordereau N° 174 du 10 avril 1928, 4 caisses d'acquits pour l'impôt bétail 1927.

D'après les dires de Monsieur BOCA, ces caisses se trouvaient dans le magasin du territoire.

Par suite d'une erreur le bordereau N° 174 portait "acquits impôt capitation".

Pour le Résident du Ruanda en route
Le Commissaire de District-Adjoint.
O. Coubeau.

O. Coubeau

Monsieur le Délégué du Résident

RUHENGARI.